



COMMUNE DE LE BOULAY

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MAI 2017 COMPTE RENDU

Nombre de membres en exercice : 15
Date de la convocation : 27 avril 2017

Le trois mai deux mil dix-sept, à vingt heures quinze, le Conseil Municipal de la commune de LE BOULAY s'est réuni, en séance ordinaire, au lieu ordinaire des séances, sous la Présidence de Madame Stéphanie WERTHEIMER, maire.

Etaient présents : Mesdames Mylène BORDE, Véronique BOUHOURS, Muriel OUDIN, Martine RENARD, Messieurs Jean-Luc BRUNEAU, Christian GARET, Jean-Pierre GASCHET, Christian MICHENEAU, Marc QUID'BEUF, Fabrice TERCINET,

Absents excusés : Messieurs Christophe ROUSSEAU, Stéphane BEGEY donne pouvoir à Fabrice TERCINET, Jacky JOUANNEAU donne pouvoir à Martine RENARD, Stéphane PRIMAULT donne pouvoir à Stéphanie WERTHEIMER

Monsieur Christian GARET a été nommé secrétaire de séance.
Monsieur Cyril REBILLARD, secrétaire de mairie, est auxiliaire de séance.

Prochain Conseil Municipal : Jeudi 1er juin 2017

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 30 mars 2017

Le PV est approuvé à l'unanimité.

FINANCES : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2017

Madame le Maire présente les subventions aux associations retenues en réunion maire/adjoints (Commune et hors Commune) pour l'année 2017. Le tableau des subventions accordées à l'unanimité ci-dessous :

SUBVENTIONS 2016	
<u>Associations</u>	<u>Propositions 2017</u>
Coopérative scolaire de l'école du BOULAY	160,00 €
M.J.C. Château-Renault	31,00 €
Assiette éco Château-Renault	150,00 €
Gymnastique Renaudine (Château-Renault)	31,00 €
Twirling bâton (Château-Renault)	31,00 €
Abons Tours	1 000,00 €
TOTAL	1 403,00 €

SPORT : CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION ABONS TOURS

Madame le Maire propose au Conseil Municipal la convention (Annexe1) qui doit être signée avec l'association Abons Tours afin d'organiser le trail le « Dé Boulay ». Madame le Maire demande au Conseil de l'autoriser à la signer. Le Conseil Municipal l'autorise à l'unanimité.

MARCHES PUBLICS : ACHAT GROUPE D'ELECTRICITÉ

Madame le Maire informe le Conseil municipal que le SIEIL relance le marché public d'achat d'électricité et de gaz. Concernant l'électricité, le SIEIL informe une réduction des coûts de l'ordre de 11 % sur la période 2015-2016. Ce marché concernant l'éclairage public mais aussi les bâtiments. Madame le Maire propose d'entrer dans ce groupement pour la fourniture d'électricité. Le Conseil Municipal est d'accord à l'unanimité.

CULTURE : REPRODUCTION BAUCHANT

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la convention (Annexe 2) avec l'association Bauchant est arrivée à échéance au 30 mars 2017. Suite à un entretien avec Madame Bauchant, 2 options sont possibles avec l'association : soit renouveler la convention pour un période d'une année, soit faire l'acquisition de reproductions. Le Conseil Municipal émet un avis favorable, à l'unanimité pour reconduire la convention.

Ad'Ap : PROROGATION DU DELAI

Madame le Maire informe le Conseil municipal qu'il est nécessaire de prendre une délibération pour proroger le délai d'exécution de l'Ad'Ap de 3 à 6 ans comme il avait été demandé lors de l'élaboration du dossier. Madame le Maire propose de valider cette prorogation. Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

EMPRUNT : RENEGOCIATION

Madame le Maire présente au Conseil Municipal la possibilité d'étalement de la dette de la commune et demande au Conseil son avis. Le Conseil municipal souhaite ne pas renégocier les emprunts.

Point sur les différentes activités du Conseil Municipal depuis le 30 mars 2017

Chaque conseiller donne un compte-rendu des différents rendez-vous et réunions auxquels il a participé (Communauté de Communes, SCOT, SATESE, SIAEP,...) en annexe 3

INFORMATIONS DIVERSES

- Fête de l'école : 30 juin 2017
- Rappel du concert Si Quaeris du 6 mai 2017
- SHOT : inscription des maisons fleuries (maisons proposée : Maisons Slonneau et Taru)
- Cérémonie du 8 mai 2017 : participation des classes CE2/CM1/CM2
- Rappel des élections législatives des 11 et 18 juin, si des électeurs sont intéressés pour y participer, il faut contacter la mairie
- Trail « le Dé-Boulay » : un point est fait sur l'organisation
- Communauté de Communes : une rotation de bus est en place pour la prise en charge des classes pour le centre aquatique et une étude est en cours pour reprendre l'office de tourisme.

QUESTIONS DIVERSES

Rien de particulier sur la période

QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 45